

/CS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-264 du 2 Décembre 1991

portant nomination de Responsables
au Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération et au Ministère
du Plan et de la Restructuration
Economique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de
la République du Bénin ;

VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1990 portant Procla-
mation des Résultats définitifs du deuxième tour des élections
présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant Composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 fixant la composition
des Cabinets du Président de la République et des Ministres

DECRETE :

Article 1er.- Les personnes dont les noms suivent sont nommés dans
les fonctions ci-après au Ministère des Affaires Etrangères et de
la Coopération et au Ministère du Plan et de la Restructuration
Economique.

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Inspecteur Général des
Affaires Etrangères : Monsieur Guy-Landry HAZOUME

Ministère du Plan et de la Restructuration Economique

- Directeur de Cabinet : Monsieur Aliou MOUSTAPHA
- Directeur Adjoint de
Cabinet : Monsieur Richard MENSAH
- Chef de Cabinet : Monsieur Marcel MONTCHO.

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 2 Décembre 1991

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général de la
Présidence de la République,



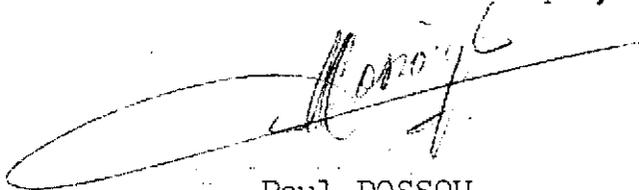
Désiré VIEYRA

Le Ministre des Affaires Etran-
gères et de la Coopération,



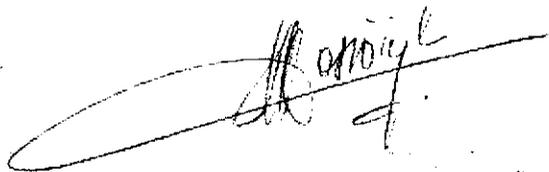
Richard ADJAHOU
Ministre intérimaire

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Paul DOSSOU
Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MESG/PR 2 MAEC-MPRE-MF 6 AUTRES MINIS-
TERES 20 DP-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DPE-DLC-INSAE 3 UNB-FASJEP-ENA 3
BCP 1 IGE 2 DCCT 1 GCONB 1 CSM 1 BN-DAN 2 INTERESSES 4 JORB 1.-